Conditions générales d'Eventim (Paylogic)

Les présentes Conditions générales s'appliquent à la vente de Tickets et d'autres produits effectuée via des boutiques en marque blanche et des systèmes de vente utilisant le système Paylogic d'**EVENTIM Benelux B.V.** ('Eventim'), dans le cadre desquels Eventim facilite la vente technique et le paiement pour le compte de l'Organisateur ou du Prestataire de services concerné. Les présentes Conditions générales sont applicables à compter de janvier 2026.

L'Organisateur de l'Événement et/ou de l'Exposition est considéré comme la partie venderesse
Eventim agit en tant qu'intermédiaire (agent commercial) de l'Organisateur (ci-après : 'Organisateur') et/ou du Prestataire de services. Eventim fournit un ou plusieurs Tickets, collecte les fonds, reverse les montants à l'Organisateur et/ou au Prestataire de services et facilite, à cette fin, un service clientèle. Cela signifie que les produits et services sont proposés et vendus, pour le compte et aux risques de l'Organisateur ou du Prestataire de services, via les systèmes d'Eventim (ci-après : la « Plateforme Eventim »). Eventim n'est donc pas partie à la Contrat conclue avec l'Acheteur. Eventim n'est pas non plus responsable (de la qualité artistique) des Produits et/ou Services livrés ou de la manière dont l'Organisateur s'acquitte de ses obligations envers les visiteurs (nommés ci-après 'Acheteurs').
Eventim renvoie expressément les Acheteurs aux conditions générales applicables de l'Organisateur ou du Prestataire de services et/ou au site web de l'Organisateur ou du Prestataire de services en ce qui concerne les produits, services et Tickets d'entrée achetés.

Informations et caractéristiques des produits et/ou services
Les informations que Eventim communique dans le cadre de la fourniture de ses prestations de services sont fondées sur les informations que l'Organisateur ou le Prestataire de services lui fournit. Bien que Eventim fasse preuve de diligence lors de la fourniture de ses prestations de services, elle ne peut garantir que toutes les informations soient exactes, complètes ou correctes. Eventim ne peut pas non plus être tenue responsable de toute erreur (y compris des erreurs typographiques), de toute interruption dans la fourniture des prestations de services, d'informations inexactes, trompeuses ou non conformes à la vérité, ou de l'absence de fourniture d'informations. Chaque Organisateur est à tout moment seul responsable de l'exactitude, de l'exhaustivité et de la correction des informations (descriptives) (y compris les tarifs/suppléments/prix, les politiques et conditions ainsi que leur disponibilité) affichées sur la Plateforme Eventim.

Pour toute question ou réclamation relative à l'achat de Tickets, les Acheteurs peuvent contacter le service clientèle d'Eventim, de l'Organisateur ou du Prestataire de services.

Coordonnées de l'organisateur ou du prestataire de services :
Consultez le site web de l'organisateur ou du prestataire de services ou le registre du commerce.

Coordonnées d'Eventim
EVENTIM Benelux B.V., agissant également sous le nom d'Eventim, dont le siège social est situé à Groningen et dont l'adresse de visite est la suivante :
De Ruijterkade 113, 1011 AB à Amsterdam (KVK 01140404).

- Service clients en ligne (24/7) : https://customerservice.paylogic.nl/?event=

Table des matières

Article 1 - Définitions **3**
Article 2 - Applicabilité des présentes Conditions générales **4**
Article 3 - Exclusion du droit de rétractation ; Obligation de vérification de l'Acheteur **4**
Article 4 - Prix et frais supplémentaires ('frais de service') **5**
Article 5 - Paiement **5**
Article 6 - Livraison **6**
Article 7 - Revente et utilisation de moyens automatisés **6**
Article 8 - Accès et contrôle **7**
Article 9 - Annulation de l'Événement et/ou de l'Exposition et remboursement **7**
Article 10 - Responsabilité **7**
Article 11 - Dispositions relatives aux (nuits d')hébergement hôtelier et aux services complémentaires **8**
Article 12 - Protection de la vie privée et traitement des données à caractère personnel **8**
Article 13 - Clause de modification **9**
Article 14 - Droit applicable **9**

Article 1 - Définitions

Acheteur(s)	La partie qui achète un Ticket ou un Produit complémentaire via la Plateforme Eventim.
Canaux de vente	L'ensemble des sites internet utilisant les services et/ou les logiciels d'Eventim afin de rendre possible la vente de Tickets et/ou de Produits complémentaires.
Commande	Commande portant sur un ou plusieurs Tickets et/ou Produits complémentaires de l'Organisateur, passée au moyen de la Plateforme Eventim.
Conditions générales d'utilisation	Les présentes conditions générales.
Contrat	Le contrat, incluant les Conditions générales et les conditions de l'Organisateur et du Lieu, ou, le cas échéant, les conditions du Prestataire de services, régissant la relation entre l'Organisateur et/ou le Prestataire de services et l'Acheteur, et qui est conclu par le biais d'une Commande sur la Plateforme Eventim.
Entreprise de protection de réservation	Entreprise proposant la Protection de remboursement.
Événement	Manifestation publique ou privée telle que, notamment mais non exclusivement, des festivals, conférences, comédies musicales, spectacles de théâtre, représentations musicales, concerts, (dîners-)spectacles, foires, événements sportifs ou parcs d'attractions.
Eventim	La société à responsabilité limitée EVENTIM Benelux B.V., ayant son siège statutaire à Groningen et son adresse de visite à De Ruijterkade 113, 1011 AB Amsterdam.
Exposition	Partie (distincte) d'un musée dans laquelle des œuvres d'art (objets ou activités culturelles) sont rendues accessibles aux Acheteurs.
Lieu	Le lieu de l'Événement et/ou de l'Exposition.
Organisateur	La partie qui vend des Tickets par l'intermédiaire d'Eventim et qui s'engage à organiser, et est responsable de, l'Événement et/ou l'Exposition, ainsi que de la vente et/ou de l'offre de Produits complémentaires.
Prestataire de services	Fournisseur de Produits complémentaires portant notamment, mais non exclusivement, sur des consignes et/ou des articles de merchandising.
Produit(s) complémentaire(s)	Produits autres que les Tickets, tels que, notamment mais non exclusivement, la Protection remboursement, les transferts, les consignes et/ou les articles de merchandising.
Protection remboursement	Protection contre le risque d'annulation que l'Acheteur peut souscrire via la Plateforme Eventim lors de l'achat de son Ticket. La Protection remboursement est conclue directement entre l'Acheteur et l'Entreprise de protection de réservation. Les frais dus par l'Acheteur sont facturés par Eventim, pour le compte de l'Entreprise de protection de réservation, lors de la Commande. Le numéro de Commande du Ticket sert également de numéro d'identification pour la Protection remboursement.
Système Paylogic	Le logiciel de billetterie d'Eventim permettant aux Organisateurs de gérer de manière autonome leurs boutiques de vente de Tickets.
Ticket(s)	Le droit d'accès à un Événement et/ou à une Exposition, enregistré sur un support physique ou numérique.

Article 2 - Applicabilité des présentes Conditions générales

Les présentes Conditions générales s'appliquent à la vente de Tickets via des boutiques en marque blanche gérées par ou pour le compte des Organisateurs au moyen du Système Paylogic ('Back Office').

En finalisant la Commande, l'Acheteur conclut un Contrat avec l'Organisateur et/ou le Prestataire de services et accepte sans réserve les présentes Conditions générales, ainsi que les conditions complémentaires de l'Organisateur et/ou du Prestataire de services et/ou du Lieu. Les conditions générales de l'Organisateur et/ou du Prestataire de services sont mises à la disposition de l'Acheteur par l'Organisateur et/ou le Prestataire de services, le cas échéant par l'intermédiaire d'Eventim, sont consultables sur leurs sites internet respectifs et peuvent être obtenues à tout moment auprès de l'Organisateur et/ou du Prestataire de services concerné.
L'Organisateur est libre de ne communiquer ces conditions d'accès complémentaires qu'au Lieu, pour autant que ces conditions soient nécessaires dans l'intérêt de l'ordre public ou de la sécurité des visiteurs, des artistes et/ou du personnel présent sur place.

Dans la mesure où les présentes Conditions générales entreraient en conflit avec d'autres conditions générales, les présentes Conditions générales prévaudront, à l'exception des dispositions régissant la relation entre l'Organisateur ou le Prestataire de services et l'Acheteur.

Eventim intervient, au nom de l'Organisateur ou du Prestataire de services, en qualité d'intermédiaire et n'est pas une partie au contrat conclu avec l'Acheteur par l'intermédiaire de la Plateforme Eventim.

Article 3 - Exclusion du droit de rétractation ; Obligation de vérification de l'Acheteur

Le droit de rétractation est expressément exclu, en vertu de l'article 6:230p, point e), du Code civil néerlandais, pour la vente de Tickets et de Produits complémentaires.

Cela signifie que l'Acheteur ne bénéficie d'aucun délai de réflexion de quatorze (14) jours pour annuler ou retourner la Commande sans frais. Cette exclusion s'applique aux Tickets ainsi qu'aux Produits complémentaires, pour autant que ces Produits complémentaires relèvent d'un motif d'exclusion légal du droit de rétractation, notamment lorsque l'Organisateur doit tenir compte d'une capacité déterminée ou lorsque la prestation de services porte sur le transport de biens, la location de véhicules, la restauration ou des services liés à des activités de loisirs, et que le contrat conclu entre l'Acheteur et le Prestataire de services prévoit une date ou une période d'exécution déterminée, y compris, mais sans s'y limiter, les consignes.

Les Commandes ne relevant pas d'un tel motif d'exclusion légal sont soumises aux conditions applicables de l'Organisateur.

Lorsque cela est possible, des modifications relatives à la Commande peuvent être demandées par l'intermédiaire du service clientèle d'Eventim. L'Organisateur ou le Prestataire de services peut accepter ou refuser la demande, étant entendu que des frais supplémentaires peuvent être facturés. Le cas échéant, l'Acheteur peut faire appel à la Protection remboursement optionnelle, pour autant que l'Entreprise de protection de réservation indemnise ces frais (dommages) conformément à ses conditions. Eventim n'est pas une partie à ce contrat d'assurance et n'assume aucune responsabilité quant à son exécution. Dans un tel cas, l'Acheteur doit s'adresser directement à l'Entreprise de protection de réservation.

Obligation de vérification de l'Acheteur

L'Acheteur est tenu de vérifier l'exactitude des produits reçus (ci-après : 'l'obligation de vérification' de l'Acheteur). En cas de livraison erronée (non conforme), par exemple en cas d'inexactitude des données relatives au(x) Ticket(s), telles que la catégorie, la place, l'Événement et/ou l'Exposition ou le nom du titulaire du Ticket, l'Acheteur recevra, à la première demande écrite et sans frais supplémentaires, un nouveau produit, à condition que l'Acheteur retourne les produits déjà livrés à l'Organisateur (dans ce cas Eventim) et signale les

défauts du produit à l'Organisateur et à Eventim sans délai déraisonnable. Le changement ultérieur de nom ('substitution') est explicitement exclu du droit à l'adaptation sans frais.

L'Organisateur et le Prestataire de services se réservent le droit de refuser des Commandes à tout moment sans donner de raisons, y compris (en cas de suspicion) d'utilisation abusive de la Plateforme Eventim par l'Acheteur ou (en cas de suspicion) de revente commerciale et/ou à grande échelle.

Article 4 - Prix et frais supplémentaires ('frais de service')

Les prix (nominaux) affichés des Tickets et/ou des Produits complémentaires sur les Canaux de vente comprennent en principe les frais de service. Les frais de service sont facturés à l'Acheteur afin de couvrir des coûts nécessaires, notamment, mais non exclusivement, les frais administratifs, les frais d'exploitation et de maintenance, la gestion des contrôles d'accès, les affiliations (obligatoires) aux salles de concert, la mise à disposition d'un service clientèle et, le cas échéant, les frais d'envoi de Tickets et/ou de Produits complémentaires physiques.

Le montant des frais de service est toujours communiqué préalablement et de manière claire lors de la Commande ou inclus dans le prix total du Ticket ou des Produits complémentaires. Selon le produit, les frais de service peuvent être facturés par produit ou par Commande complète. Les frais de service peuvent être modifiés à tout moment par l'Organisateur, sans toutefois pouvoir être appliqués rétroactivement.

Les prix des Tickets et/ou des Produits complémentaires peuvent être supérieurs aux prix imprimés sur les Tickets par Eventim, en raison d'éventuels frais supplémentaires liés, notamment, à la réservation, au paiement et/ou à la livraison. Les taux de TVA légaux sont applicables.

Article 5 - Paiement

En passant une commande, l'Acheteur s'engage à payer le montant total correspondant à Eventim - qui collecte ces paiements au nom de l'Organisateur ou du Prestataire de services - ou autorise l'Acheteur à débiter le montant correspondant du compte de contrepartie spécifié par l'Acheteur. L'Acheteur reçoit une confirmation de paiement dès que la transaction a été correctement effectuée.

Toutes les Commandes, quel que soit leur lieu d'émission, sont payées en euros, sauf indication contraire sur les Canaux de vente concernés.

Le Contrat entre l'Acheteur et l'Organisateur et/ou le Prestataire de services est définitivement conclu dès qu'Eventim a reçu et traité le paiement (ou son autorisation) effectué par l'Acheteur et que celui-ci a reçu une confirmation (écrite) de la part de l'Organisateur ou d'Eventim agissant au nom de l'Organisateur. À ce moment, l'Acheteur est valablement libéré de son obligation de paiement à l'égard d'Eventim.

La confirmation de paiement ne constitue pas en soi une commande complète. Il n'y a de commande ou d'achat réalisé qu'à partir du moment où l'Acheteur reçoit une notification (écrite) de l'Organisateur ou en son nom. Jusqu'à la confirmation, l'acheteur ne peut faire valoir aucun droit ni exiger la livraison. Si un paiement intégral a bien été effectué mais que, pour quelque raison que ce soit, la livraison du Ticket ou des Produits complémentaires s'avère impossible, l'Acheteur a droit au remboursement intégral du montant d'achat, y compris, le cas échéant, les frais supplémentaires tels que les frais de service acquittés par l'Acheteur. L'Organisateur ou le Prestataire de services garantit que le montant d'achat sera recrédité sans retard déraisonnable sur le compte de contrepartie de l'Acheteur, dans le respect des éventuelles conditions applicables de l'Organisateur ou du Prestataire de services.

Lorsque l'Acheteur opte pour un paiement échelonné, les conditions du Plan de paiement échelonné ('Installment Plan') s'appliquent, en complément des présentes Conditions générales. Ces conditions sont proposées séparément lorsque l'Acheteur choisit le Plan de paiement échelonné.

Article 6 - Livraison

L'Acheteur choisit le mode de livraison lors de la commande. Les frais supplémentaires éventuels pour certaines formes de livraison seront indiqués à l'avance dans le prix total de la commande. En procédant au paiement, l'Acheteur accepte irrévocablement ces frais.

Livraison différée ('delayed fulfilment')

L'Organisateur se réserve le droit de différer la livraison des Tickets ('livraison différée'). Cela signifie que les Tickets ne seront envoyés à l'Acheteur que peu de temps avant l'Événement, même si l'achat a été finalisé plus tôt.

Cette livraison différée vise à prévenir la revente non autorisée de Tickets et à garantir, autant que possible, un accès à l'Événement aussi équitable que possible. Elle permet ainsi de limiter les abus, tels que la revente à des prix abusifs (voir l'article 7 des présentes Conditions générales). L'Acheteur accepte expressément ce principe. L'Organisateur ne saurait être tenu responsable d'éventuels dommages ou réclamations résultant de, ou liés à, la politique de livraison différée.

Article 7 - Revente et utilisation de moyens automatisés

Les Tickets fournis par ou pour le compte de l'Organisateur demeurent la propriété de l'Organisateur. Les Tickets doivent être considérés comme une représentation physique ou numérique d'une licence permettant d'accéder aux Événements et/ou Expositions de l'Organisateur, licence qui peut être retirée à tout moment par l'Organisateur.

Sans l'autorisation préalable (écrite) de l'Organisateur, l'Acheteur n'est pas autorisé à (re)vendre des Tickets à des tiers ni, de quelque autre manière (commerciale) que ce soit, directement ou indirectement, à fournir ou mettre des Tickets à la disposition de tiers à des prix majorés (supérieurs à 20 % de la valeur originale du Ticket) et/ou en grandes quantités (plus de neuf (9) Tickets, ou, le cas échéant, au-delà de la limite de Tickets par personne fixée par l'Organisateur).

Il est interdit à l'Acheteur d'utiliser des bots, scripts, agents d'intelligence artificielle (IA), outils d'automatisation de navigateur, outils de scraping, logiciels automatisés ou tout autre moyen, totalement ou partiellement automatisé, afin d'accéder à la Plateforme Eventim ou de l'utiliser dans le but d'obtenir un avantage déloyal, notamment pour surveiller la disponibilité des Tickets, réserver, acheter ou revendre des Tickets, ou, plus généralement, dans le cadre du processus d'achat ou de revente.

L'Acheteur reconnaît l'intérêt d'Eventim, de l'Organisateur et des autres Acheteurs ou Visiteurs de l'Événement ou de l'Exposition à empêcher la revente des Tickets afin d'éviter que ceux-ci ne soient proposés à des prix excessifs. Eventim peut refuser l'accès ou une Commande exclusivement sur la base de motifs objectifs, communiqués préalablement, notamment : (i) l'utilisation constatée de bots, scripts, agents d'intelligence artificielle (IA), outils d'automatisation de navigateur, outils de scraping ou de tout autre moyen, totalement ou partiellement automatisé, en violation de la disposition qui précède ; (ii) une collaboration avec des revendeurs professionnels ou des circuits de revente illicites ; (iii) le dépassement des limites d'achat fixées par personne ; (iv) l'existence d'un risque concret de fraude ou de non-paiement ; ou (v) la violation d'interdictions de revente applicables ou de règles (internes) clairement communiquées au préalable. Toute décision fondée sur une suspicion repose sur des indicateurs raisonnables et vérifiables.

L'Organisateur se réserve le droit de déclarer les Tickets nuls en cas de non-respect des présentes dispositions, notamment en cas de revente non autorisée. Voir également l'article 8 (Accès et contrôle).

Article 8 - Accès et contrôle

L'Organisateur peut demander au détenteur d'un Ticket de le personnaliser. L'Organisateur a le droit de contrôler l'identité des détenteurs de Tickets à l'entrée ou aux entrées de l'Événement ou de l'Exposition, selon le cas. Les détenteurs de billets doivent donc se munir d'une pièce d'identité en cours de validité (permis de conduire, passeport ou carte d'identité). L'Organisateur ou le Lieu se réserve le droit de refuser l'entrée si les coordonnées personnelles du détenteur d'un Ticket ne correspondent pas à celles indiquées sur le Ticket, ceci afin d'éviter toute revente, fraude ou abus. L'Acheteur est entièrement responsable de la saisie des données correctes lors de l'étape de personnalisation et n'a pas droit à des dommages-intérêts si les données sont incorrectes ou ne correspondent pas aux données personnelles indiquées.

L'Organisateur n'est ni responsable, ni liable, en cas de vol, de fraude, de copies (illicites) et/ou de perte, dans la mesure où ces faits ne peuvent raisonnablement lui être imputés.

L'organisateur se réserve le droit de refuser l'accès à l'Événement ou à l'exposition aux détenteurs de billets s'ils arrivent en dehors des heures d'entrée spécifiées. L'Organisateur a, à tout moment, le droit de déclarer nul(s) un ou plusieurs Ticket(s) vendu(s) et/ou de refuser l'accès à l'Événement et/ou à l'Exposition, sans droit à remboursement et/ou à indemnisation, dans les cas suivants :

- (suspicion de) revente illégale de Tickets telle que visée à l'article 7 des présentes Conditions générales,
- l'incapacité de l'Acheteur ou du Visiteur à s'identifier,
- Fraude relative à l'achat de Tickets, usage abusif du Système Eventim ou falsification de l'identité de l'Acheteur et/ou du Visiteur,
- autres situations dans lesquelles l'accès présente un risque pour l'ordre public ou la sécurité, à la discrétion de l'Organisateur ou du Lieu, le cas échéant sur instruction ou recommandation des autorités compétentes.

Article 9 - Annulation de l'Événement et/ou de l'Exposition et remboursement

En raison des circonstances, l'Organisateur peut décider de reporter l'Événement ou l'exposition à un autre moment, à une autre date et/ou à un autre lieu, ou de l'annuler complètement. Cette décision échappe entièrement à la sphère d'influence d'Eventim. Dans ces cas, les Acheteurs seront informés à l'avance (par écrit, par e-mail, sur le site web, par Whatsapp ou par sms) par l'Organisateur ou Eventim.

Les conséquences de l'annulation ou du report de l'Événement et/ou de l'Exposition sont régies par les conditions particulières de l'Organisateur.

Seul l'Organisateur est responsable de l'octroi des remboursements. Eventim ne peut procéder et ne procédera à aucun remboursement sans instruction préalable de l'Organisateur, et uniquement après que l'Organisateur a mis les fonds de remboursement concernés à la disposition d'Eventim. Eventim ne peut en aucun cas être tenu responsable des remboursements ou de l'absence de remboursement (voir également l'article 10 - Responsabilité).

Article 10 - Responsabilité

Dans tous les cas, l'exécution du Contrat incombe à l'Organisateur ou au Prestataire de services. En sa qualité d'intermédiaire, Eventim n'est pas responsable de l'exécution par l'Organisateur ou le Prestataire de services, ni d'aucune forme de dommage (direct ou indirect) et/ou de remboursement résultant du non-respect par l'Organisateur ou le Prestataire de services des obligations à l'égard de l'Acheteur. Eventim n'est, par exemple,

pas responsable des dommages ou frais subis par l'Acheteur du fait du report ou de l'annulation d'Événements et/ou d'Expositions.

Eventim n'est pas responsable des dommages subis par l'Acheteur du fait qu'Eventim ne serait pas en mesure, temporairement ou non, de livrer les Tickets, lorsque ce retard, cette absence de livraison ou cette livraison incorrecte ne peuvent être imputé(e)s à Eventim. Il y a en tout état de cause force majeure notamment en cas de (menace de) terrorisme, de guerre, de sabotage, de grèves, d'intempéries, d'inondations, de mesures gouvernementales, de maladie, de pandémies, d'épidémies, de pannes d'électricité ou de défaillances du réseau de communication - ou d'autres circonstances imprévisibles à la suite desquelles l'exécution du Contrat ne peut raisonnablement plus être exigée d'Eventim.

Eventim n'assume aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration des Tickets par l'Acheteur, quelle qu'en soit la cause, dans la mesure où l'Organisateur (ou Eventim) ne peut raisonnablement en être tenu responsable. À compter du moment où le Ticket est mis à la disposition de l'Acheteur, le risque de perte, de vol, de détérioration ou d'utilisation abusive incombe à l'Acheteur.

Eventim n'assume aucune responsabilité pour les Tickets obtenus auprès de tiers.

Article 11 - Dispositions relatives aux (nuits d')hébergement hôtelier et aux services complémentaires

Si les (nuits d')hébergement hôtelier ou d'autres services complémentaires, tels que le transport en bus ou en avion, sont proposés en combinaison avec des tickets pour des Événements, Eventim, comme dans tous les autres cas, agit exclusivement en tant qu'intermédiaire. Eventim ne joue aucun rôle en tant qu'organisateur ou prestataire d'un contrat de voyage à forfait et ne peut, dès lors, en aucun cas être qualifié de 'prestataire de voyage à forfait' au sens de la Directive (UE) 2015/2302 relative aux voyages à forfait.

Eventim ne fournit pas de service clientèle pour les questions, plaintes ou réclamations relatives aux vacances à forfait (telles que des (nuits d')hébergement hôtelier et/ou des services complémentaires (tels que le transport) en combinaison avec les Tickets). Dans de tels cas, les consommateurs sont systématiquement redirigés vers l'Organisateur responsable de l'offre et de l'exécution du voyage à forfait.

Eventim n'accepte aucune responsabilité pour les obligations ou les réclamations résultant de la vente de Tickets en combinaison avec des services complémentaires, tels que des (nuits d')hébergement hôtelier ou du transport. L'Organisateur proposant de telles combinaisons est entièrement responsable du respect de la législation et de la réglementation applicables, y compris, mais sans s'y limiter, la Directive (UE) 2015/2302 relative aux voyages à forfait.

Article 12 - Protection de la vie privée et traitement des données à caractère personnel

Eventim agit au nom de l'Organisateur et/ou du Prestataire de services en tant que sous-traitant au sens du Règlement général sur la protection des données ('RGPD'). À ce titre, Eventim est habilitée à traiter les données à caractère personnel des Acheteurs pour le compte de l'Organisateur et/ou du Prestataire de services dans le cadre de l'exécution du Contrat. Eventim traite les données à caractère personnel de l'Acheteur conformément à la législation et à la réglementation en vigueur et en conformité avec sa propre Déclaration de confidentialité, laquelle est mise à la disposition de l'Acheteur préalablement à l'achat et consultable en ligne via www.Paylogic.com. Eventim n'utilise pas les données à caractère personnel à ses propres fins (commerciales), à moins que l'Acheteur ne donne son consentement explicite.

Lors des Événements, des enregistrements d'images et de sons peuvent être réalisés par ou pour le compte de l'Organisateur. Le traitement de ces enregistrements est soumis à la politique de confidentialité de l'organisateur ou du Lieu concerné.

L'Acheteur dispose d'un droit d'accès, d'anonymisation et de droit à l'oubli concernant ses données à caractère personnel telles que connues de l'Organisateur, du Prestataire de services et de leurs sous-traitant(s). Les Acheteurs doivent adresser une demande (écrite) à l'Organisateur, au Prestataire de services ou à Eventim.

Article 13 - Clause de modification

Eventim peut modifier unilatéralement les présentes conditions générales. Dans ce cas, les conditions générales modifiées seront envoyées à l'Acheteur.

Article 14 - Droit applicable

Les présentes conditions générales de billetterie sont exclusivement régies par le droit néerlandais. Tous les litiges découlant de, ou en relation avec, les présentes conditions générales de billetterie seront exclusivement soumis à la juridiction compétente d'Amsterdam.